



**LE CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE DE POINTE-AUX-TREMBLES
ANNONCE LA TENUE DE
INVITATION POINTE-AUX-TREMBLES 2011
7 et 8 janvier 2011**

Cette compétition s'adresse uniquement aux patineurs admissibles, membres en règle de Patinage Canada et dont le club d'appartenance est situé dans une des régions ou des clubs suivants :

- | | |
|-----------------------|----------------------|
| 1) Montréal-Concordia | 6) Outaouais |
| 2) Bourassa | 7) Richelieu-Yamaska |
| 3) Lac St-Louis | 8) Rive-Sud |
| 4) Sud-Ouest | 9) Lanaudière |
| 5) Laurentides | |

Président(e) comité organisateur : Lise McCord

Téléphone : 514 640-9779 Courriel : lise_paquin@hotmail.com

Président(e) de la compétition : Lise McCord

Téléphone : 514 640-9779 Courriel : lise_paquin@hotmail.com

Représentant technique : Louise Dionne

Spécialiste des données en chef : Hélène Barrette

Spécialiste des données informatiques : Louise Barrette

LA FÉDÉRATION DE PATINAGE ARTISTIQUE DU QUÉBEC

N° DE SANCTION : IR-10-112

NOM DU CLUB HÔTE : CPA POINTE-AUX-TREMBLES

ADRESSE : 1515, boul. du Tricentenaire, Montréal, Québec H1B 3A9

COURRIEL : patinageartistiquepat@hotmail.com

Cette compétition est sanctionnée par Patinage Canada et est assujettie aux règlements de cette association.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

1.0 Endroit

La compétition se tiendra à :

GLACE 1

Aréna Rodrigue-Gibert
1515, boul. du Tricentenaire
Montréal (Québec)
Téléphone : 514 872-6104

GLACE 2

Aréna Rodrigue-Gibert
1515, boul. du Tricentenaire
Montréal (Québec)
Téléphone : 514 872-6104

2.0 Dimensions de la patinoire

Les dimensions des surfaces glacées sont de 85 x 200 pieds.

3.0 Responsabilités

Patinage Canada, la Fédération, l'Association régionale et le comité des clubs hôtes n'assument aucune responsabilité pour les dommages ou blessures subis par les patineurs. Comme condition et en considération de leur participation, tous les concurrents ainsi que leurs parents ou tuteurs acceptent d'assumer les risques de blessures ou de dommages à la personne ou à la propriété de la compétition, et renoncent à toute réclamation contre les officiels, Patinage Canada, la Fédération, l'Association régionale et les clubs hôtes; l'inscription n'est acceptée qu'à cette condition.

4.0 Conduite des concurrents

- 1) Les concurrents sont tenus d'obéir implicitement aux instructions des officiels chargés de la compétition.
- 2) Tout concurrent qui, directement ou indirectement, s'exprime de façon inconvenante à l'endroit des officiels ou de leurs décisions ou quant aux notes des juges, peut-être suspendu et/ou exclus de toute compétition subséquente.

5.0 Restrictions

Le comité se réserve le droit de limiter le nombre de participants dans chacune des catégories. Sa décision sera sans appel.

6.0 Inscriptions

Un formulaire d'inscription dûment complété et signé doit être soumis par chaque patineur désirant s'inscrire à une ou plusieurs catégories. Aussi, les équipes devront compléter les formulaires prévus à cette fin. Les formulaires ainsi que le paiement complet des droits d'inscription :

Devront être reçus au plus tard le 3 décembre 2010 à l'adresse suivante :

CPA Pointe-aux-Trembles
882, boul. St-Jean-Baptiste, App. 1
Montréal (Québec) H1B 3Z8

Les inscriptions présentées après la date limite fixée dans l'avis de compétition ne peuvent être acceptées qu'au choix du comité chargé de la compétition.

7.0 Date limite d'âge

Le **1^{er} juillet** qui précède la compétition pour les patineurs des catégories compétitives et les patineurs des catégories « Sans limites ». Aucune limite d'âge pour les catégories officielles de patinage STAR.

8.0 Frais d'inscription

45 \$ par événement

30 \$ chaque événement supplémentaire

Les chèques doivent être libellés à l'ordre de CPAT et datés **au plus tard le 3 décembre 2010**.

Aucun chèque postdaté après le 3 décembre 2010 ne sera accepté.

Les droits d'inscription ne sont remboursés que si la compétition n'a pas lieu ou si l'inscription est retirée avant la date limite.

Des frais de 20 \$ seront appliqués sur les chèques sans provision.

9.0 Date limite des tests

La date limite des tests est la même que la date limite d'inscription.

10.0 CALCUL DES RÉSULTATS

UPU Veuillez prendre note que la méthode de calcul des résultats « UPU » (un par un) sera utilisée pour toutes les épreuves.

11.0 Musique

Chaque patineur devra fournir deux (2) CD lors de l'enregistrement.

12.0 Enregistrement

Tous les patineurs devront s'inscrire aussitôt arrivés à l'aréna où ils patinent, au moins une heure avant le début de leur épreuve. Ils remettront aux responsables leurs deux (2) CD. Le nom, la catégorie, la priorité (1 ou 2) et la durée du programme doivent apparaître clairement sur chacun des CD. Le tout sera sous la responsabilité des préposés à la musique jusqu'à la fin de la compétition.

Les entraîneurs membres de Patinage Canada et certifiés selon les exigences devront s'enregistrer et présenter la carte photo (obligatoire).

13.0 Frais d'admission

Gratuit

Les entraîneurs certifiés selon les exigences et membres de Patinage Canada seront admis gratuitement sur présentation de la carte photo (obligatoire).

14.0 Prix

Des médailles seront remises aux trois (3) premiers de chaque catégorie en conformité avec le règlement. Lorsqu'il n'y a que 2 participants à une épreuve, ces patineurs recevront un prix.

- Dans le cas où il n'y aurait qu'un seul participant ou équipe, une médaille sera remise.

15.0 Horaire de la compétition

Un horaire provisoire sera transmis

- Sera disponible sur Internet à l'adresse : www.cpapat.org

16.0 Formation des groupes

- Les groupes de patineurs des catégories compétition** : selon les règlements de Patinage Canada
- Les groupes de patineurs des catégories «STAR», «Débutant, Intermédiaire et Sans limites»** : si le nombre de participants permet plus d'un groupe, la répartition se fera par âge et ce, pour toutes les compétitions invitations.

17.0 Vidéo

- Vidéo disponible sur place pour filmer votre enfant. Coût : variable

18.0 Restaurants

- Non applicable

Annexe 1 – Catégorie patineurs de compétition

Pour toutes les catégories, les patineurs doivent être des personnes admissibles selon les règlements de Patinage Canada. **Les patineurs ne peuvent pas s'inscrire dans une catégorie compétitive et une catégorie STAR pour la même discipline (exemple : en simple) lors de la même compétition.**

- Les patineurs ont le droit de s'inscrire dans une catégorie supérieure. Ils ne sont pas obligés d'avoir réussi le test requis.
-

PATINEURS EN SIMPLE

Le contenu des catégories en simple dames et messieurs pour :

NOVICE selon le règlement de **Patinage Canada**

Programmes sur musique selon les règlements de Patinage Canada

- Programme court : Un programme court en musique d'une durée maximale de 2 minutes 30 secondes qui comprend le groupe d'éléments annoncé par Patinage Canada pour la saison en cours.

- Programme libre : Dames 3 min. +/- 10 sec.
Messieurs 3 min. 30 sec. +/- 10 sec.

- Dames Messieurs

PRÉ-NOVICE selon le règlement de **Patinage Canada**

Programmes sur musique selon les règlements de Patinage Canada

- Programme court : Un programme court en musique d'une durée maximale de 2 minutes 30 secondes qui comprend le groupe d'éléments annoncé par Patinage Canada pour la saison en cours.

- Programme libre : Dames et messieurs 3 min. +/- 10 sec.

- Dames Messieurs

JUVÉNILÉ selon le règlement de **Patinage Canada**. *Les concurrents juvéniles seront âgés de moins de 12 ans (dames) et de moins de 13 ans (messieurs) avant le 1^{er} juillet qui précède la compétition.*

Programme libre sur musique : Dames et messieurs 2 min 30 sec. +/- 10 sec.

- Dames Messieurs

PRÉ-JUVÉNILÉ : test préliminaire de style libre réussi au complet, selon les règlements de **Patinage Canada**. *Les concurrents pré-juvéniles seront âgés de moins de 11 ans (dames) et de moins de 12 ans (messieurs) avant le 1^{er} juillet qui précède la compétition.*

Programme libre sur musique : Dames et messieurs 2 min 30 sec. +/- 10 sec.

- Dames Messieurs

Annexe 1 – Catégorie patineurs de compétition

CATÉGORIES SANS-LIMITES

- *Pour le contenu de programme, se référer au contenu de programme équilibré du Pré-juvénile de Patinage Canada ;*
- *Aucune restriction de test.*

SANS LIMITES 6 ANS

Être âgé de moins de 7 ans avant le 1er juillet qui précède la compétition.
Programme en musique de 2 minutes (+/- 10 secondes)

Dames

SANS LIMITES 7 ANS

Être âgé de moins de 8 ans avant le 1er juillet qui précède la compétition.
Programme en musique de 2 minutes (+/- 10 secondes)

Dames

SANS LIMITES 8 ANS

Être âgé de moins de 9 ans avant le 1er juillet qui précède la compétition.
Programme en musique de 2 minutes (+/- 10 secondes)

Dames Messieurs

SANS LIMITES 9 ANS

Être âgé de moins de 10 ans avant le 1er juillet qui précède la compétition.
Programme en musique de 2 minutes (+/- 10 secondes)

Messieurs

Annexe 2 – Catégorie patinage STAR

Pour toutes les catégories, les patineurs doivent être des personnes admissibles selon les règlements de Patinage Canada. **Les patineurs ne peuvent pas s'inscrire dans une catégorie compétitive et une catégorie STAR pour la même discipline (ex : en simple) lors de la même compétition.**

NB : Les patineurs ont le droit de s'inscrire dans une catégorie supérieure à leur qualification.
(Règlement de Patinage Canada)

- Les patineurs qui ont un test de compétition mais qui n'ont pas participé aux « Championnats de Section » de l'année courante (1^{er} juillet au 30 juin) peuvent participer à ces événements.

* Équivalence de test STAR pour les patineurs ayant complété un test de compétition :
Juvénile : Senior Bronze
Pré-Novice : Junior Argent
Novice : Senior
Junior : Or

PATINAGE EN SIMPLE

Pour les contenus de programme, voir les programmes équilibrés de Patinage Canada ou la description jointe.

DÉBUTANT

TEST : Ne pas avoir réussi le test complet du préliminaire de style libre
Un programme libre d'une durée de 1 minute (+/- 10 secondes)

Dames Messieurs

Éléments prescrits :

- Saut de valse
- Un saut parmi : salchow, boucle piquée (toe loop), boucle (loop)
- Une combinaison de deux sauts parmi : salchow, boucle piqué (toe loop), boucle (loop)
- Une pirouette – une position de base sans changement de pieds
- Une séquence de pas
- Un minimum de un mouvement de transition
- Aucun saut ne peut être répété
- Pour tout manquement, une pénalité de 0,1 point sera appliquée sur la note technique.

PRÉ-PRÉLIMINAIRE

TEST : Ne pas avoir réussi le test complet du préliminaire de style libre
Un programme libre d'une durée de 1,5 minute (+/- 10 secondes)

Dames Messieurs

Annexe 2 – Catégorie patinage STAR

INTERMÉDIAIRE

TEST : Avoir réussi le test complet du préliminaire de style libre, mais ne pas avoir complété le test junior bronze de style libre

Un programme libre d'une durée de 2 minutes (+/- 10 secondes)

Dames Messieurs

* Contenu de programme équilibré du Préliminaire

* Le saut axel est permis, mais aucun double saut.

PRÉLIMINAIRE

TEST : Avoir réussi le test complet du préliminaire de style libre, mais ne pas avoir complété le test junior bronze de style libre

Un programme libre d'une durée de 2,0 minutes (+/- 10 secondes)

Dames Messieurs

JUNIOR BRONZE

TEST : Avoir réussi le test complet junior bronze de style libre, mais ne pas avoir complété le test senior bronze de style libre

Un programme libre d'une durée de 2,5 minutes (+/- 10 secondes)

Dames Messieurs

SENIOR BRONZE

TEST : Avoir réussi le test complet du senior bronze de style libre, mais ne pas avoir complété le test junior argent de style libre

Un programme libre d'une durée de 3,0 minutes (+/- 10 secondes)

Dames Messieurs

JUNIOR ARGENT

TEST : Avoir réussi le test complet junior argent de style libre, mais ne pas avoir complété le test senior argent de style libre

Un programme libre d'une durée de 3,5 minutes (+/- 10 secondes)

Dames Messieurs

SENIOR ARGENT

TEST : Avoir réussi le test complet senior argent de style libre mais ne pas avoir complété le test or de style libre

Dames - Un programme libre d'une durée de 3,5 minutes +/- 10 secondes

Messieurs - Un programme libre d'une durée de 4,0 minutes +/- 10 secondes

OR

TEST : Avoir réussi le test complet or de style libre

Dames - Un programme libre d'une durée de 3,5 minutes +/- 10 secondes

Messieurs - Un programme libre d'une durée de 4,0 minutes +/- 10 secondes

Annexe 4 – Épreuve d'interprétation

Voir le manuel technique de Patinage Canada, section C : tests d'interprétation

Les patineurs ont le droit de s'inscrire dans une catégorie supérieure à leur qualification.
(Règlement de Patinage Canada)

SIMPLE

Homme

Dame

- APPRENTI :** Aucun test d'interprétation réussi
Durée : 1 à 2 minutes +/- 10 sec.
- INITIATION :** Aucun test d'interprétation réussi
Durée : 2 à 3 minutes +/- 10 sec.
- INTRODUCTION :** doit avoir réussi le test certificat introduction du test
d'interprétation
Durée : 2 à 3 minutes +/- 10 sec.
- BRONZE :** doit avoir réussi le test certificat bronze du test d'interprétation
Durée : 2 à 3 minutes +/- 10 sec.
- ARGENT :** doit avoir réussi le test certificat argent du test d'interprétation
Durée : 2 à 3 minutes +/- 10 sec.
- OR :** doit avoir réussi le test certificat or
Durée : 2 à 3 minutes +/- 10 sec.

Annexe 5A – Patinage plus - Étoiles

PROGRAMME AVEC MUSIQUE

PRIVÉ et/ou SEMI-PRIVÉ : un patineur avec un entraîneur professionnel, parfois un ou parfois plusieurs

- **Aucun autre élément technique ne peut être ajouté au programme. Une pénalité de 0,1 point dans la note technique sera appliquée pour chaque manquement à cet énoncé.**

ÉTAPE 4

Avoir réussi au maximum l'étape 4

Durée du programme : 1 minute

Aucune limite d'âge

Dames

Messieurs

ÉLÉMENTS IMPOSÉS

1. Slalom arrière (2 pieds à 1 pied)
2. Virage : d'avant en arrière et d'arrière en avant sur 2 pieds sur une courbe
3. Pirouette : avant sur 1 pied (1 révolution)
4. Saut : d'avant en arrière et d'arrière en avant sur 2 pieds sur une courbe
5. Spirale arrière

ÉTAPE 5

Avoir réussi l'étape 5 mais pas plus

Durée du programme : 1 minute

Aucune limite d'âge

Dames

Messieurs

ÉLÉMENTS IMPOSÉS

1. Croisés avant sur la figure 8
2. Pirouette : avant sur 1 pied (plus d'une rév.)
3. Pirouette : arrière sur 1 pied (1 révolution)
4. Saut : 1 pied d'avant en arrière
5. Saut de lapin

ÉTAPE 6

Avoir réussi l'étape 6 mais pas plus

Durée du programme : 1 minute

Aucune limite d'âge

Dames

Messieurs

ÉLÉMENTS IMPOSÉS

1. Croisés arrière sur la figure 8
2. Poussés-élans sur un cercle avec croisés et virages
3. Pirouette arrière (plus d'une révolution)
4. Saut puissant avec rotation (valse)
5. N'importe quel saut d'une rotation

ÉTAPE 7

Avoir réussi l'étape 7 mais pas plus

Durée du programme : 1 minute

Aucune limite d'âge

Dames

Messieurs

ÉLÉMENTS IMPOSÉS

1. Séquence de pas simple sur un tracé prescrit (comprend des 3 et des mohawks)
2. Pirouette 1 pied avec croisés arrières en entrée
3. Pirouette assise (une révolution)
4. Salchow
5. Saut de boucle (Loop)

Annexe 5A – Patinage plus - Étoiles

ÉTAPES 4 et 5

Avoir réussi au moins l'étape 4
mais pas plus que l'étape 5
Durée du programme : 1 minute
Aucune limite d'âge

- Dames
- Messieurs

ÉLÉMENTS IMPOSÉS

1. Slalom arrière (2 pieds et 1 pied)
2. Pirouette 1 pied avant plus d'une révolution
3. Virages d'avant en arrière et d'arrière en avant sur 2 pieds sur une courbe
4. Spirale arrière
5. Croisés avant sur la figure 8

ÉTAPES 6 et 7

Avoir réussi au moins l'étape 6
mais pas plus que l'étape 7
Durée du programme : 1 minute
Aucune limite d'âge

- Dames
- Messieurs

ÉLÉMENTS IMPOSÉS

1. Croisés arrière sur la figure 8
2. Un saut au choix
3. Pirouette arrière sur un pied (plus d'une révolution)
4. Séquence de pas simple avec virages 3 et mohawks
5. Pirouette sur 1 pied avec croisés arrière à l'entrée